

Rapport d'activités 2010*



COSSONAY - ORBE - LA VALLÉE

Centre social régional

De la consolidation de notre organisation aux prémisses de notre réaménagement territorial, l'Association de communes de Cossonay-Orbe-La Vallée prépare sa mutation.

Le personnel de nos différents services renforce ses compétences en s'appropriant de nouvelles responsabilités ou en évoluant dans des programmes de formation. De leur côté, nos autorités politiques définissent les nouveaux contours de leurs régions d'action sociale.

Leur point commun réside dans l'adhésion à une nouvelle réorganisation de leur environnement politico-professionnel. L'année 2010 a préfiguré les bases incontournables d'une planification permettant l'organisation future de l'Association de communes Jura-Nord vaudois... et les communes de l'ancien district de Cossonay quant à elles se rattacheront naturellement à leur district.

Avec tous mes remerciements pour cette année de transformations.

Claude Borgeaud,
directeur ARAS Cossonay-Orbe-La Vallée

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

ARAS
COSSONAY - ORBE - LA VALLÉE
Association de communes
de la région d'action sociale
de Cossonay, Orbe, La Vallée

AAS
COSSONAY - ORBE - LA VALLÉE
Agences
d'assurances sociales

Président du Conseil intercommunal Bernard Keller (Cossonay)

Vice-président du Conseil intercommunal Janine Berner (L'Abbaye)

Municipaux membres du Comité de direction

Nicole Bourgeois (Vallorbe), présidente; Christian Vuilloud (Le Chenit), vice-président; Nicole Baudet (Cossonay); Yves Jauner (Penthalaz); Pierre Mercier (Orbe)

Directeur Claude Borgeaud

Nombre de collaborateurs > 123

(73.05 EPT) auxquels s'ajoutent 165 accueillantes en milieu familial

Nombre de communes membres de l'association > 60

Types de services couverts > 3

(Centre social régional (CSR); Agences d'assurances sociales (AAS); gestion des réseaux d'accueil de l'enfance AJOVAL et AJERCO)

ARAS, entreprise formatrice

Il est particulièrement difficile de nos jours pour un jeune sortant de l'école obligatoire de trouver une place d'apprentissage. Chaque mise au concours attire ainsi des dizaines de candidats, avec au final de nombreux adolescents sans contrat. En 2010, plus de 120 demandes pour une place d'apprentissage ou de stage ont été reçues par le service RH de l'ARAS.



7 apprentis sont employés au sein de l'association de communes, dont 1 rattaché à l'agence des assurances sociales, 1 au CSR et 1 à l'accueil de jour de l'enfance, 4 travaillant dans l'une des garderies des réseaux AJOVAL et AJERCO. Le but est d'offrir, au mieux dès la rentrée 2011, au moins une place d'apprentissage par secteur couvert par l'ARAS et par structure d'accueil de l'enfance. Parallèlement, d'autres collaborateurs de l'ARAS suivront le module leur permettant de devenir formateurs.

« Il a été très difficile de trouver une place d'apprentie socio-éducative car la demande est forte pour ce métier. En 2007, je souhaitais déjà suivre cette formation, mais j'étais trop jeune pour débuter. Je me suis alors orientée vers un autre CFC de boulanger-pâtisseries que j'ai obtenu en 2010. J'ai mis trois ans pour trouver une place d'apprentissage dans le domaine de la petite enfance. »

Fanny, 20 ans, apprentie de 1ère année à la garderie La Chenaille, à Penthalaz

Les garderies accueillent quant à elles toutes un stagiaire; on en dénombre même trois à Plein Soleil. La plupart réalisent une année avant d'entamer leur formation d'éducateur de la petite enfance ou d'assistant socio-éducatif, en général auprès d'une école supérieure ou par le biais d'un apprentissage.

« J'ai d'abord cherché un stage en tant qu'éducatrice de la petite enfance. C'est après un autre stage à la commune d'Orbe que j'ai postulé comme apprentie employée de commerce. Seulement 1 mois après, j'ai obtenu ma place! A la fin de mon apprentissage, j'aimerais partir une année aux Etats-Unis ou en Australie, afin de perfectionner mon anglais puis revenir faire une maturité. »

Audrey, 16 ans, apprentie de première année au bureau de coordination de l'accueil de jour de l'enfance

L'ARAS, estampillée « entreprise formatrice », vise à terme l'obtention d'un autre label qualité couvrant 29 critères, la « QualiCarte ». Sa check-list permet de vérifier, entre autres, la bonne transmission des informations, la sécurité au travail, les prestations et le potentiel d'amélioration des entreprises.

Plus d'informations sur:
www.formationprofessionnelleplus.ch
www.qfp.formationprof.ch

Nombre de collaborateurs > 12

Nombre d'ayants droit aux rentes AVS-AI > 5'107

(2'295 pour l'AAS d'Orbe; 2'063 pour l'AAS de Cossonay; 749 pour l'AAS de La Vallée)

Nombre d'ayants droit aux prestations complémentaires AVS-AI > 1'249

(626 pour l'AAS d'Orbe; 400 pour l'AAS de Cossonay; 223 pour l'AAS de La Vallée)

Nombre d'ayants droit aux allocations familiales > 1'010

(468 pour l'AAS d'Orbe; 424 pour l'AAS de Cossonay; 118 pour l'AAS de La Vallée)

L'agent régional supervise les 3 agences d'assurances sociales d'Orbe, de Cossonay et du Sentier. Chacune de ces antennes est par ailleurs sous la responsabilité d'un préposé. Ces 4 personnes se réunissent plusieurs fois par année pour discuter notamment des nouveautés concernant la loi et les processus de traitement des dossiers.

AJE
COSSONAY - ORBE - LA VALLÉE
Accueil de jour
de l'enfance

Réseaux administrés par l'ARAS > 2

(AJOVAL, région d'Orbe - La Vallée et AJERCO, région de Cossonay)

Collaborateurs spécifiquement affectés à cette tâche au sein de la plateforme commune d'AJERCO et d'AJOVAL > 9

Informations en +

Tout comme en 2009, l'un des principaux enjeux de l'année 2010 a été de recruter assez d'éducateurs formés. Avec des dizaines de places d'accueil collectif créées à travers le canton, le marché ne fournit pas encore suffisamment de personnel qualifié au bénéfice, de surcroît, de l'expérience nécessaire. Il est ainsi parfois ardu de pouvoir répondre aux normes d'encadrement édictées par le Service de protection de la jeunesse (SPJ), plus particulièrement dans les régions périphériques. Le futur cadre de référence du SPJ, en cours de révision, permettra peut-être d'assouplir certains critères de sélection du personnel. L'arrivée chaque année sur le marché d'éducateurs et d'assistants socio-éducatifs formés devrait néanmoins aboutir, à moyen terme, à une situation moins tendue.

Il a été en revanche généralement plus aisé en 2010 de trouver un nombre d'accueillantes en milieu familial (AMF) répondant aux critères d'autorisation d'accueil du SPJ.

La politique tarifaire est restée inchangée durant l'année écoulée, tout comme les règlements des réseaux qui n'ont connu que quelques ajouts destinés à préciser certains points, sans en dénaturer le contenu.

Nombre de collaborateurs > 26

Nombre d'antennes > 3

(Orbe, siège principal; permanences à Cossonay et Le Sentier)

Nombre de dossiers actifs > 657

Volume de dossiers traités > 983

correspondant à 1'756 personnes

Nombre de dossiers ouverts > 340

Nombre de dossiers fermés > 326

Bénéficiaires du programme FORJAD

(pour les jeunes au RI) > 33

Parmi ces bénéficiaires: 9 étaient nouveaux, 3 ont abandonné et 6 ont obtenu leur CFC

Prestations financières octroyées:

- **Montant brut (total avant déduction des versements par d'autres assurances et prestataires sociaux):** CHF 13'800'769

- **Montant net:** CHF 11'842'036.70

« L'avantage majeur est d'avoir le bon professionnel derrière la bonne prestation. »

Christophe Milardi, adjoint du CSR de Cossonay-Orbe-La Vallée

L'année de la bascule? Pas vraiment!

L'opération de la bascule a été initiée par les centres sociaux régionaux (CSR) et intercommunaux (CSI) du canton et le SPAS (Service de Prévoyance et d'Aide sociales). Son principe est de redéfinir les métiers présents au sein de ces centres, notamment:

- Libérer les assistants sociaux (AS) des tâches administratives qu'ils effectuaient jusque-là, y compris le paiement du RI (revenu d'insertion) en faveur des bénéficiaires qu'ils suivent. Les AS se concentrent dès lors sur l'accompagnement social et la réinsertion de leurs clients, sur la base d'un bilan social qu'ils effectuent avec eux et d'un plan d'action personnalisé (PAP) ayant pour but d'atteindre un certain nombre d'objectifs fixés ensemble.

- Renforcer les tâches confiées jusqu'ici aux gestionnaires de dossiers administratifs (GD), à savoir que ceux-ci assurent eux-mêmes la préparation des budgets mensuels servant à libérer les paiements du RI. Même si la personne bénéficie d'un suivi ne nécessitant pas l'intervention d'un AS, ce dernier effectuera dans tous les cas un bilan annuel permettant d'évaluer la pertinence de l'encadrement mis en place. Chaque GD peut en outre solliciter l'appui d'un AS si la situation le demande.

- Un certain nombre de clients, qui n'ont pas besoin d'un suivi social mais uniquement d'un minimum vital financier, est donc aujourd'hui exclusivement en lien avec du personnel administratif.

Cette nouvelle organisation a certes été saluée par les acteurs du secteur social, mais des craintes ont été exprimées tant par les AS que les GD. Les premiers ne souhaitent pas perdre la vision globale sur le dossier du bénéficiaire, alors que leurs collègues administratifs appréhendaient de devoir dorénavant gérer des rapports directs avec les clients. Le binôme AS-GD s'est révélé satisfaisant et les GD ont pu suivre un module sur les techniques d'entretien avec un formateur externe à l'institution.

La mise en place de la bascule dans l'ensemble du canton a été fixée par le SPAS au plus tard pour décembre 2010. Si certains CSR et CSI ont eu un peu de retard, d'autres, en revanche, ont démarré bien avant leurs homologues. C'est le cas du CSR de Cossonay-Orbe-La Vallée qui, dès le 1er janvier 2007, a initié cette spécialisation des fonctions.

Quelques étapes de l'organisation de la bascule au CSR de Cossonay-Orbe-La Vallée

2007: la responsabilité financière a été intégralement remise aux gestionnaires de dossiers (GD) afin de permettre aux assistants sociaux (AS) de se concentrer sur l'appui social et l'insertion. Cette répartition des rôles a davantage renforcé la professionnalisation des services du CSR et la qualité des prestations s'est encore améliorée. Les GD ont parallèlement pu suivre un module sur les techniques d'entretien.

2009: les GD ont pu bénéficier d'une palette étoffée des cours proposés par le SPAS, portant notamment sur: les techniques d'entretien, les assurances sociales, la subsidiarité ou la gestion des relations conflictuelles.

2010: dès juillet, deux nouvelles directives cantonales ont consolidé la mise en œuvre de la bascule. Cette période a été avant tout caractérisée par une série d'ajustements.

Le plan d'action personnalisé (PAP) a été introduit dans la démarche de suivi social. Il donne une meilleure visibilité à l'action menée par l'AS. Le PAP a pour but de mettre en mot l'action sociale et, par conséquent, de réduire toute forme d'ambiguïté auprès du bénéficiaire. Il montre la valeur et la nécessité de certaines prises en charge qui visent, à terme, l'autonomie financière et sociale du bénéficiaire. Il permet en outre d'éviter la péjoration de certaines situations pouvant avoir, par ailleurs, un coût économique bien plus important.

AJOVAL
Réseau enfance Orbe - La Vallée
Réseau AJOVAL
Région d'Orbe - La Vallée

AJERCO
Réseau enfance Cossonay et région
Réseau AJERCO
Région de Cossonay

Présidente du Conseil intercommunal Jeannine Rainaud (Le Chenit)

Vice-président du Conseil intercommunal Jean-Michel Reguin (Montcherand)

Municipaux membres du Comité de direction

Patricia Hiertzler (Montcherand), présidente; Christian Vuilloud (Le Chenit), vice-président; Nicole Bourgeois (Vallorbe); Pierre-Alain Gachet (Lignerolle); Anne-Claude Grandjean (Juriens); Pierre Mercier (Orbe); Yves Mouquin (Romainmôtier-Envy); Maryline Pantet (Bavois); Patrick Porret (Chavornay)

Communes membres > 26

Structures pour l'accueil préscolaire du réseau, avec nombre de places

Plein Soleil (Orbe, 32 places); Les Copains d'abord (Chavornay, 17 places); La Marmaille (Vallorbe, 17 places); Les Aristochats (L'Orient, 44 places, structure privée)

Nombre d'éducatrices ou d'auxiliaires éducatives > 25 + 6 stagiaires ou apprentis

Taux d'occupation moyen annuel des structures d'accueil collectif > 72%

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une place au sein d'une structure d'accueil collectif > 347

Nombre d'accueillantes en milieu familial > 103

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une place auprès d'une accueillante en milieu familial (AMF) > 573, soit 225'570 heures d'accueil

Le réseau AJOVAL est lié par des conventions de collaboration avec: les réseaux AJERCO (région de Cossonay), RéAJY (Yverdon et région), AJEMA (Morges et région) ainsi qu'avec les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (EHN).

Informations en +

Le réseau a encore étoffé son offre en 2010, notamment en créant 3 places pour la nurserie des Aristochats, en élargissant les horaires d'accueil aux Copains d'abord ainsi qu'à La Marmaille. Cette dernière a de plus bénéficié d'un réaménagement de ses locaux.

AJOVAL a par ailleurs poursuivi la concrétisation de deux importants projets qui verront le jour en 2011: la création d'une structure d'accueil parascolaire à Orbe (UAPE Chantemerle) et du centre de vie infantine Saint-Claude, une structure préscolaire de 66 places située à Orbe.

Avec Chantemerle, AJOVAL se lance dans le 3^{ème} pilier du dispositif prévu par la loi sur l'accueil de jour de l'enfance (LAJE). Le réseau offrira désormais des places en structures préscolaires, parascolaires, ainsi qu'en milieu familial.

Le centre de vie infantine ouvrira ses portes dès août 2011. Cette structure, qui sera dorénavant la plus grande du réseau, est le fruit d'un partenariat avec le groupe Nestlé. Les synergies avec le secteur privé sont appelées à se renforcer à terme.

Présidente du Conseil intercommunal Isabelle Hautier (Penthalaz)

Vice-président du Conseil intercommunal Thierry Berner (Senarclens)

Municipaux membres du Comité de direction

Ingrid Rossel (Vufflens-la-Ville), présidente; Sandrine Böhlen (L'Isle), vice-présidente; Valérie Induni (Cossonay); Ruth Müller (Pampigny); François Delay (Cottens); Yves Jauner (Penthalaz); Frédéric Gasser (La Sarraz)

Communes membres > 28

Structures pour l'accueil préscolaire du réseau, avec nombre de places

Croquelune (Cossonay, 22 places, structure privée); La Chenaille (Penthalaz, 22 places, nouvelle structure); Les Lucioles (Vufflens-la-Ville, 22 places); La Toupie (Pompaples, 22 places)

Nombre d'éducatrices ou d'auxiliaires éducatives > 34 + 4 stagiaires ou apprentis

Taux d'occupation moyen annuel des structures d'accueil collectif > 89%

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une place au sein d'une structure d'accueil collectif > 260

Nombre d'accueillantes en milieu familial > 62

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une place auprès d'une accueillante en milieu familial (AMF) > 363, soit 162'132 heures d'accueil

Le réseau AJERCO est lié par des conventions de collaboration avec: les réseaux AJOVAL (région d'Orbe - La Vallée), RéAJY (Yverdon et région), AJEMA (Morges et région) ainsi qu'avec les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (EHN).

Informations en +

Après les Lucioles en 2009, le réseau AJERCO a encore élargi son offre en lançant sa nouvelle garderie de Penthalaz, La Chenaille. 22 places supplémentaires (5 en nurserie, 7 chez les trotteteurs et 10 pour les moyens) sont ainsi venues compléter le dispositif régional de l'accueil préscolaire.

La Chenaille est née d'un projet de réfection de locaux existants. Son ouverture a été programmée en deux temps: en mai, accueil des bébés de la nurserie, puis, dès août, accueil des trotteteurs et des moyens. Elle a d'emblée connu un très vif succès, avec plus de 80% de taux d'occupation au cours des premières semaines d'exploitation. Il s'agit d'un excellent résultat pour une structure en phase de démarrage.

A Pompaples, des travaux de rénovation des locaux de la Toupie ont été menés en cours d'année.



ARAS
COSSONAY - ORBE - LA VALLÉE

www.aras-cosorval.ch